



Règle

des dix vertus évangéliques
de la Très-Sainte Vierge Marie

Règle

des dix vertus évangéliques
de la Très-Sainte Vierge Marie

**La Règle
des dix plaisirs
ou
des dix vertus évangéliques
de la Très-Sainte Vierge Marie**



2015



*Un portrait de St. Jeanne de France,
attribué à Jean Perréal, le 16e siècle.*

Table des matières :

Prologue	39
Chapitre premier : <i>Chasteté</i>	41
Chapitre deuxième : <i>Prudence</i>	44
Chapitre troisième : <i>Humilité</i>	46
Chapitre quatrième : <i>Foi</i>	49
Chapitre cinquième : <i>Dévotion</i>	51
Chapitre sixième : <i>Obéissance</i>	55
Chapitre septième : <i>Pauvreté</i>	58
Chapitre huitième : <i>Patience</i>	60
Chapitre neuvième : <i>Charité</i>	62
Chapitre dixième : <i>Douleur ou Compassion</i>	65
Chapelet des dix vertus évangéliques de la Bienheureuse Vierge Marie	71



*P. Gilbert Nicolas OFM
(aussi connu comme Gabriel Maria),
co-auteur de la Règle des dix vertus.*

PROLOGUE

Ô âmes bien-aimées, honorant particulièrement la Mère de Dieu, premièrement et avant toutes choses, ayez continuellement la Vierge elle-même devant les yeux, jetant vos pensées et vos regards sur Elle comme les Mages sur l'étoile. Que la Vierge soit votre modèle, qu'Elle soit votre oracle, qu'Elle soit votre Règle, et n'ayez nulle autre étude que de plaire parfaitement à l'Époux de vos âmes par l'imitation de la Vierge : c'est que, en effet, votre prudence, votre conseil, votre vocation, votre Religion et votre fin, sont de servir sincèrement Dieu. Mais, parce que la manière d'imiter la Vierge et de plaire à Dieu à son exemple, qui est mise en votre Règle, est toute prise de l'Évangile, vous avez besoin de savoir ce que l'Évangile dit de la Vierge : ses pensées, ses paroles ou ses actions. En effet, c'est en ces trois manières que la Vierge est proposée dans l'Évangile à notre étude et à notre imitation, et, au témoignage de l'Écriture, si vous la mettez en lumière, vous aurez la vie éternelle. Sachez donc et rappelez-vous toujours que, bien que la Vierge Marie fût remplie de toutes grâces et vertus, le Saint Esprit a

néanmoins voulu et fait que les Évangélistes ne fissent mention que de dix seulement. Ces dix vertus que, selon l'Évangile, la Vierge a possédées, vous devez les posséder: et tout ce que nous lisons que, par leur mouvement, Elle a pensé, dit et fait, vous devez le penser, dire et faire. Ainsi, dans la pratique de chacune de ces vertus, vous avez à imiter la Vierge de trois manières : de cœur, de bouche et d'œuvres ; en cela, sans aucun doute, tient et consiste toute perfection et le véritable accomplissement de votre Règle.

CHAPITRE PREMIER

De la chasteté de la Vierge Marie, la première de ses vertus mentionnée dans l'Évangile, que vous devez avoir et en laquelle vous devez imiter la Vierge de trois manières.

Détailler une par une toutes les vertus de la Vierge Marie est impossible ; nous ne rappellerons donc que celles qui sont spécialement rapportées dans l'Évangile. Or, c'est la vertu de pureté que nous y trouvons la première mentionnée. Que les âmes consacrées à Dieu apprennent de là qu'elles doivent tendre et appliquer toutes leurs facultés à plaire à leur Époux, comme de vraies épouses, à l'exemple de la Vierge, par la chasteté, et à penser, dire et faire ce que nous lisons dans l'Évangile que la Vierge a pensé, dit ou fait par le mouvement de cette vertu.

Or, nous lisons dans l'Évangile que la Vierge, par le mouvement de sa pureté virginale, afin de plaire à Dieu très parfaitement, premièrement, fit vœu de virginité, deuxièmement, épousa saint Joseph, et troisièmement, interrogea Gabriel, en lui disant: «Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ?»

Les personnes appartenant à cet Ordre, à l'exemple et à l'imitation de la Vierge, pour plaire au Christ leur Époux, font vœu de perpétuelle chasteté et prennent le véritable Joseph, c'est-à-dire Jésus, pour leur époux. Elles ne doivent rechercher aucune chose vaine, ne dire ni n'écouter aucune parole d'amour vain, ne voulant avoir de familiarité qu'avec le seul Jésus leur Époux. Oh ! Combien douce et joyeuse sera la mort de la personne qui, durant sa vie, n'aura eu d'autre Amour que Jésus !

Pour avoir plus parfaitement cette chasteté, qu'elles fuient l'oisiveté, les excès de boisson, les relations et les conversations suspectes, la parure du visage et du corps, le chant destiné à plaire aux gens; qu'elles ne cherchent et ne s'étudient à plaire qu'au Christ, lequel est tout désirable, tout aimable et le plus beau de tous les époux. Oh ! Que d'âmes ont été perdues par l'oisiveté et l'ivrognerie ! Combien ont trouvé leur poison et leur condamnation dans les entretiens, les familiarités, les lettres et les petits présents ! Combien de consciences ont été amenées au mal par le visage et le chant ! Heureuse l'âme qui peut dire de cœur, de bouche : Jésus mon Amour, Jésus mon Époux, Jésus, mon Dieu et mon tout !

Oh ! quel beau et spacieux royaume recevra, dans le siècle à venir, l'âme qui, en ce monde, s'est, pour le Christ, enfermée dans un monastère, surtout si elle a gardé non seulement la clôture locale, mais aussi celle du cœur, ne donnant permission à aucune vanité d'entrer par les fenêtres des sens, ni à son cœur de se répandre au dehors par ses affections ; mais vivant au dedans d'elle-même d'un amour total, cordial et effectif pour le seul Jésus, et, en Jésus seul, cherchant son plaisir et sa consolation.

CHAPITRE DEUXIÈME

De la prudence de la Vierge Marie, la seconde de ses vertus mentionnée dans l'Évangile, que vous devez avoir et en laquelle vous devez imiter la Vierge de trois manières.

La Vierge Marie a toujours été très prudente et, par le mouvement de sa prudence, afin de plaire à Dieu, elle a pensé, dit ou fait ce qui suit : elle réfléchissait à ce que pouvait être la salutation de Gabriel; elle conservait avec soin toutes ces choses, les méditant dans son cœur; elle s'enfuit en Égypte, pour sauver son Fils; elle n'en revint pas avant qu'Hérode fût mort et, cinquièmement, elle évita le lieu où demeurait Archélaüs.

À l'exemple et à l'imitation de la Vierge, les âmes consacrées à Dieu, pour plaire au Christ et à la Vierge, ne doivent point parler à la légère, mais être lentes à le faire, elles doivent peser dans leur cœur ce qu'elles ont à dire avant d'ouvrir la bouche, afin d'éviter, à l'exemple de la Vierge, toute parole oiseuse et tout mensonge, car Dieu fait périr les menteurs.

Et comme la sagesse et la prudence parfaites consistent à savoir comment plaire à Dieu et se garder de tout péché qui l'offense, elles doivent examiner continuellement en leur cœur comment elles observent la Règle de la Vierge Marie et si leur vie se trouve pure et agréable au regard de Jésus.

Surtout, elles doivent, à l'exemple de la Vierge, se garder d'Hérode et d'Archélaüs. Ce n'est pas sans mystère que nous lisons que la Vierge n'a fui que ces deux rois : de fait, Hérode signifie le vice de la chair; et Archélaüs, celui de l'ambition. Or, de ces deux péchés, on triomphe plus facilement par la fuite que par le combat ; et c'est ce que font les personnes observant cette Règle qui évitent toute familiarité et qui ont horreur de toute charge ou supériorité. Enfin, on dit qu'elles reviennent après la mort d'Hérode, quand la chair est tellement morte en elles et l'ambition si bien mise en fuite, que ce n'est plus que par la seule force de l'obéissance qu'elles acceptent les offices qui leur sont confiés.

Pour avoir plus parfaitement cette prudence de la Vierge, que l'on soit très strictement fidèle, dans la réception des novices, à n'admettre dans la maison de Marie, que des personnes

angéliques, à savoir vaillantes d'esprit et de corps, fidèles et catholiques, sans tache d'infamie, sachant suffisamment lire et qui ne soient liées à l'égard d'aucune personne séculière par aucune obligation.

CHAPITRE TROISIÈME

De l'humilité de la Vierge, la troisième de ses vertus mentionnée dans l'Évangile, que vous devez avoir et en laquelle vous devez imiter la Vierge de trois manières.

La Vierge Marie a toujours été très humble, elle dont le Seigneur a regardé l'humilité. Par le mouvement de son humilité, afin de plaire à Dieu, elle pensa, dit et fit ce qui suit : elle fut troublée, c'est-à-dire qu'elle eut peur, quand elle fut louée par Gabriel. Et, deuxièmement, elle répondit à Gabriel avec humilité: « Voici la Servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. »

À l'exemple et à l'imitation de la Vierge, que les personnes appartenant à cet Ordre craignent et soient inquiètes quand elles s'entendent louer ou sont mises en quelque office. On reconnaît qu'une âme possède une humilité vraie, quand, louée au dehors, intérieurement elle s'en attriste et se sent troublée ; de même, l'on ne peut douter qu'il n'y ait en elle un orgueil véritable, quand, élevée en charge ou louée par quelqu'un, elle en est tout épanouie et joyeuse. Dans les chapitres et délibérations, qu'elles se

comportent avec humilité ; qu'elles ne s'excusent ni ne se défendent ; qu'elles ne préfèrent pas leurs opinions personnelles à celle de la communauté, ni ne suivent leurs propres impressions, mais disent toujours « Qu'il me soit fait selon votre parole » et non selon la mienne.

Pour avoir plus parfaitement cette vertu d'humilité, qu'elles aient une personne de la communauté, à laquelle elles obéissent, qu'elles aiment et révèrent comme la Vicaire de la Vierge Marie. De fait, elle en tient la place, et pour cette raison, qu'elles reçoivent ses obédiences tout comme si elles sortaient de la bouche de la Sainte Vierge ; qu'elles se gardent avec le plus grand soin de juger ses obédiences, mais qu'elles obéissent avec simplicité.

Tous les samedis, ordinairement, on tiendra le chapitre des coupes, pendant lequel elles y recevront des pénitences, qui leur seront profitables, pour leurs fautes, sachant que cette sorte de chapitre est le purgatoire des personnes qui sont humbles. Que le Supérieur punisse avec discernement leurs manquements appliquant, à l'exemple du bon Samaritain, l'huile avec le vin.

Qu'au moins une fois par an, chaque monastère reçoive la visite du Supérieur de cet Ordre, qui veillera à son bon fonctionnement. Dans cette visite, il fera porter son enquête principalement sur la chasteté, sur la charité et la paix fraternelles, sur la pauvreté et l'obéissance, sur l'Office divin et la sainte oraison.

En ce qui concerne les chapitres d'élections ou les révocations des responsables d'un monastère, ou de la Province, ou de tout l'Ordre ainsi qu'en ce qui concerne le maintien des normes juridiques dans ces affaires ou dans beaucoup d'autres, il convient de se conformer aux lois et aux constitutions apostoliques déjà édités, et à ceux qui doivent être édités, avec les statuts, qui doivent être établis par ces chapitres concernant le gouvernement de l'Ordre.

CHAPITRE QUATRIÈME

De la foi de la Vierge Marie, la quatrième de ses vertus mentionnée dans l'Évangile, que vous devez avoir et en laquelle vous devez imiter la Vierge de trois manières.

La Vierge Marie a été très ferme dans la foi et par le mouvement de sa foi, afin de plaire à Dieu, elle pensa, dit ou fit ce qui suit: par la foi, l'humilité et l'obéissance, elle conçut le Fils de Dieu et s'en alla au pays des montagnes. Elle entra dans la maison de Zacharie, salua sainte Élisabeth, qui la félicita par ses paroles : «Heureuse êtes-vous d'avoir cru que s'accompliront en vous les choses qui vous ont été dites de la part du Seigneur.»

À l'exemple et à l'imitation de la Vierge, les âmes consacrées à Dieu pour plaire au Christ, doivent être fermes dans la foi parce que, sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu; concevoir Jésus; gravir la montagne de la perfection; faire de bonnes œuvres dans la maison de Zacharie, c'est-à-dire dans l'Église ou dans la Religion; enfin, saluer la bienheureuse Élisabeth, c'est-à-dire entrer dans la communion des saints et des biens de l'Église.

Nulle ne peut être reçue dans cette Religion qui ne soit catholique fidèle, à l'abri de tout soupçon d'hérésie, non excommuniée par l'Église romaine. En effet, s'il est impossible, sans la foi, de plaire à Dieu, comment serait-il possible que, dans cet Ordre tout voué au plaisir de Dieu, l'on n'en reçût aucune qui ne soit fidèle et orthodoxe?

Pour avoir plus parfaitement cette vertu de la foi, qu'elles se gardent par-dessus tout de se mêler de certaines questions curieuses ou scrupuleuses au sujet de la foi, mais qu'elles croient simplement ce que croit notre Mère la sainte Église.

Que les Supérieurs soient tenus de demander à notre Saint-Père le Pape un des cardinaux de la sainte Église romaine pour être protecteur de cet Ordre, afin que tous les membres qui doivent toujours obéissance et révérence au Siège apostolique, demeurent soumis à l'Église romaine et que, fermes dans la foi, ils pratiquent les vertus et les plaisirs de la Vierge Marie.

CHAPITRE CINQUIÈME

De la dévotion ou prière de la Vierge, la cinquième de ses vertus mentionnée dans l'Évangile, que vous devez avoir et en laquelle vous devez imiter la Vierge de trois manières.

La Vierge Marie a toujours été très dévote et, par le mouvement de sa dévotion, pour plaire à Dieu, elle a pensé, dit ou fait ce qui suit: elle a loué Dieu avec extrême attention et avec joie, disant: «Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit tressaille de joie en Dieu, mon Sauveur.» Tous les ans, elle montait à Jérusalem à la suite de son Fils; elle écouta très dévotement les paroles de Jésus; elle retourna souvent à Nazareth et, cinquièmement, elle persévéra dans la prière avec les Apôtres.

À l'exemple et à l'imitation de la Vierge, les âmes consacrées à Dieu doivent, pour plaire au Christ, par-dessus tout apprendre l'art et la science de la louange divine et de l'oraison. Elles diront l'Office divin selon l'Ordinaire romain. Tous les jours, elles feront mémoire de la bienheureuse Vierge Marie. Là où les monastères

sont fondés sous le vocable de l'Annonciation, de (l'Immaculée) Conception, du Saint-Sacrement, de la Compassion ou de Notre-Dame de Pitié, ou des Douleurs, ou de Consolation, ou encore de Notre-Dame des Vertus ou autres semblables, elles diront l'Office du vocable de leur fondation ce jour là et pendant l'octave. Les autres jours, à part pour l'office, qu'elles fassent mémoire de la fête titulaire.

Les personnes, qui ne sont pas tenues de réciter l'Office des Heures, doivent réciter la grande couronne de la Sainte Vierge, composée de soixante-douze *Ave Maria* et de sept *Pater noster*.

De plus toutes les personnes de cet Ordre doivent réciter une fois par jour dix *Ave Maria* en l'honneur des dix vertus de la Mère de Dieu, précédé d'un *Pater noster* à l'intention du Pape et de l'Église. Ensuite elles doivent toujours participer aux offices récités et aux oraisons qui sont recommandés ou obligatoires aux hommes et aux femmes appartenant au Tiers Ordre, ou à la Fraternité de cet Ordre. Et à chaque fois qu'elles entendront sonner l'horloge, soit pendant le jour soit pendant la nuit, elles devront réciter un *Ave Maria* en l'honneur de la Vierge Marie, afin qu'Elle intercède auprès de son Fils

pour la paix dans la sainte église catholique. Enfin elles sont tenues de réciter une fois par jour cinq *Pater noster* et autant d'*Ave Maria* en l'honneur des Cinq plaies du Christ et des cinq principales Douleurs de la Vierge Marie. De plus, quand elles entendront sonner les cloches annonçant la messe, elles devront réciter un *Ave Maria* à l'intention du prêtre qui doit célébrer et pour le peuple présent. Chaque jour qu'elles participent à la messe ou la célèbrent (si ce sont des prêtres), qu'elles ne parlent pas à l'église, sauf pour réciter des prières.

Les personnes qui ne sont pas prêtres doivent communier selon ce qui a été établi, à savoir toutes les deux semaines ainsi que pour les fêtes du Seigneur et de la Vierge Marie, le Jeudi Saint, les dimanches de l'Avent et les Solennités des Apôtres.

Dans cet Ordre, les supérieurs établis par le Saint Siège doivent gouverner leurs frères, qui ont fait vœu sur la Règle de la Bienheureuse Vierge Marie.

Tous monteront à Jérusalem par l'application à l'oraison mentale, et non pas seulement à la prière vocale. Les supérieurs auront soin que, surtout durant l'Avent et le Carême, et à chaque grande fête de l'année, ceux qui servent le Seig-

neur sous cette Règle, aient des sermons qu'ils écouteront avec attention et dévotion, parce que l'âme qui est de Dieu écoute la Parole de Dieu.

Retourner à Nazareth, c'est se retirer en sa cellule ou à l'église, leurs obédiences une fois remplies; si bien qu'ils ne dépensent pas inutilement leur temps et ne perdent pas le mérite qu'ils ont acquis. Enfin, persévérer dans l'oraison, c'est être assidu à l'église et à l'office divin.

Pour posséder plus parfaitement cette vertu d'oraison, que les âmes consacrées à Dieu aiment par-dessus tout l'auguste Sacrement de l'Eucharistie. Que les Supérieurs soient vigilants et leurs apprennent par leurs paroles et par leur exemple à rechercher cela.

Et quand il sera possible, il y aura, pendant toutes les octaves, la continuelle louange de ce si grand Sacrement. Car la principale dévotion de la Vierge a été la dévotion à la Messe, c'est-à-dire à l'auguste Sacrement de l'autel.

CHAPITRE SIXIÈME

De l'obéissance de la Vierge, la sixième de ses vertus mentionnée dans l'Évangile, que vous devez avoir, et en laquelle vous devez imiter la Vierge de trois manières.

La Vierge Marie fut toujours très obéissante, et à Dieu, et aux hommes en vue de Dieu. Aussi, par le mouvement de son obéissance, pour plaire à Dieu, elle a pensé, dit ou fait ce qui suit: par obéissance, elle conçut le Fils de Dieu; et, lorsque les jours de sa purification furent accomplis, elle porta son Fils au temple; elle offrit deux tourterelles ou deux colombes; elle obéit à César en allant à Bethléem; et là, cinquièmement, elle fit profession de son obéissance, en se déclarant sujette de l'empereur.

À l'exemple et à l'imitation de la Vierge, les âmes consacrées à Dieu doivent, pour plaire au Christ: obéir à Dieu, en observant ses commandements; offrir des tourterelles en faisant une vraie confession de leurs péchés, et des colombes, en aimant Dieu de tout leur cœur; et, la journée achevée, avant d'aller prendre leur repos, présenter leurs œuvres à Dieu et lui en rendre compte.

Ils doivent encore, en vue de Dieu, obéir à leurs Supérieurs, se disant que la Vierge, qui avait conçu par obéissance, enfanta aussi Notre Seigneur alors qu'elle se tenait en l'obéissance d'un homme, à savoir de César Auguste. Car, sans l'obéissance, l'âme ne peut concevoir le bien, ni enfanter et produire aucune bonne œuvre.

Pour posséder plus parfaitement cette vertu d'obéissance, ils sont tenus d'avoir, par élection de la communauté, un Supérieur et lui rendre une stricte obéissance. Et parce que ce Supérieur tient la place de la Vierge, ils doivent le choisir tel, qu'il soit un vase d'élection, [un modèle] de vertu et de toute perfection.

En ce concerne les Supérieurs et les membres du gouvernement du monastère, qu'ils observent leurs propres Constitutions.

Tous se rappelleront toujours qu'à leur entrée en religion, ils ont, pour Dieu, renoncé à leur volonté propre et qu'ils deviennent sacrilèges quand ils reprennent leur propre volonté et inclinations. Qu'aucun n'émette les vœux de la profession avant l'âge de seize ans; ni ne soit reçu au postulat avant sa quatorzième année, ou après sa quarantième, sauf motif très pressant de le recevoir.

Quand ils font profession, qu'ils la fassent en ces termes: *Au nom de la très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, et de la très digne Vierge Marie, Mère de Dieu, moi, N..., je promets et je fais vœu à Dieu et à la Vierge Marie, à tous les saints et à vous, N.... (dire le nom du Supérieur, devant lequel on fait profession) d'observer tout le temps de ma vie la Règle des Dix Plaisirs de la bienheureuse Vierge Marie, vivant en chasteté, en obéissance et en sainte pauvreté; conformant mes mœurs à la Règle, selon le genre d'obligation dont les personnes sont obligées dans la Règle et par la Règle.*

Alors le Supérieur recevant la profession dira: «Si vous observez ces choses, je vous promets que vous aurez Jésus comme Époux, qui vous récompensera dans les cieux.»

Tous ceux qui sont présents répondront à haute voix: «Amen».

CHAPITRE SEPTIÈME

De la pauvreté de la Vierge Marie, la septième de ses vertus mentionnée dans l'Évangile, que vous devez avoir et en laquelle vous devez imiter la Vierge de trois manières.

La Vierge Marie, très pauvre, vécut toujours très pauvrement et, par le mouvement de sa vertu de pauvreté, pour plaire à Dieu, elle pensa, dit ou fit ce qui suit: elle se logea dans un pauvre petit réduit, parce qu'il n'y avait pas de place pour elle dans l'hôtellerie; elle coucha Jésus dans une crèche ; elle l'enveloppa de langes et, en quatrième lieu, elle le nourrit de son sein, n'ayant rien d'autre pour l'alimenter.

À l'exemple et à l'imitation de la Vierge, les âmes consacrées à Dieu doivent aimer et garder avec soin la perle évangélique de la pauvreté, sans laquelle tous les fondements de la perfection tomberaient en ruine; car il est rare de rencontrer, dans une même maison religieuse, ces deux choses: richesses et dévotion. Les personnes qui font vœu sur cette Règle, habiteront dans leur maison comme des pèlerins. Leurs édifices seront construits sans curiosité ni somptuosité. Elles couchent Jésus dans la

crèche, quand elles aiment des cellules et des couchettes pauvres. Elles l'enveloppent de langes, quand elles s'habillent d'étoffes rudes et grossières. Elles le nourrissent d'un lait virginal, lorsqu'elles ferment leurs cœurs aux pensées déshonnêtes.

Pour posséder plus parfaitement cette sainte pauvreté afin de plaire au Christ, ils doivent avoir toutes choses en commun et rien en propre et doivent prendre garde à deux choses. Premièrement, à l'égard des novices, que leur admission soit entièrement exempte de toute tache de simonie. Secondement, à l'égard des propriétés et des revenus, qu'ils n'en achètent, n'en reçoivent et n'en recherchent pas de superflus; qu'ils ne demandent non plus ni livres, ni fournitures pour [faire] des vêtements ou des travaux de curiosité. Mais qu'ils se nourrissent du travail de leurs mains tant pour éviter l'oisiveté que pour imiter la Vierge qui travaillait des siennes. Qu'ils l'imitent autant dans les travaux spirituels que manuels, qui sont la livrée de tous les Ordres religieux.

Ils doivent aussi prendre plus de soin des choses de la communauté que de celles qui sont concédées à une personne en particulier. Il faut donc pourvoir aux besoins de chacun en tout ce

qui est nécessaire tout en tenant compte du vœu de pauvreté, notamment pourvoir aux nécessités des malades. En temps voulu, que l'on fasse des provisions, principalement des choses qui ne peuvent plus se trouver en une autre saison. Mais que le Supérieur se garde de favoriser un frère plus qu'un autre, afin de n'en blesser aucun.

CHAPITRE HUITIÈME

De la patience de la Vierge Marie, la huitième de ses vertus mentionnée dans l'Évangile, que vous devez avoir, et en laquelle vous devez imiter la Vierge de trois manières.

La Vierge Marie fut toujours très patiente et, par le mouvement de sa patience, pour plaire à Dieu, elle a pensé, dit ou fait ce qui suit: elle a supporté patiemment la persécution d'Hérode et celle des Juifs. Trois jours durant, elle a cherché son Fils dans la tristesse et, troisièmement, l'ayant retrouvé, elle lui dit, d'un accent vraiment joyeux et maternel: «Mon Enfant, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous? Votre père et moi, nous vous cherchions tout affligés.»

à l'exemple et à l'imitation de la Vierge, les âmes consacrées à Dieu, pour plaire au Christ, doivent désirer de souffrir quelque chose pour le nom de leur Époux, et supporter patiemment la croix; et elles doivent se réjouir quand elles subissent des persécutions injustes car le Seigneur Jésus nous dit: «Par votre patience, vous acquerez le salut de vos âmes»; et l'Apôtre: «Si nous souffrons avec lui, avec Lui

nous régnerons.» Les âmes donc qui souffrent des maux en ce monde pour le Christ, sont [en échange], honorées par le Christ au ciel.

Pour posséder plus parfaitement cette vertu de patience, elles doivent aussi se consoler, s'il arrive que Dieu tarde un peu à les exaucer ou à se laisser trouver par elles; qu'elles persévèrent alors à chercher Jésus pendant trois jours, c'est-à-dire par la contrition, la confession et la satisfaction. Et, dans une pieuse plainte, elles doivent causer familièrement avec Jésus et lui poser des questions comme les épouses ont l'habitude de faire avec leur époux. Il y a beaucoup d'âmes qui ne trouvent pas Jésus, parce qu'elles le cherchent, non pas trois jours, mais deux seulement: ne faisant pas une confession bonne et valable, parce qu'elles cèlent et taisent certains péchés.

Qu'elles considèrent en outre, que rien ne fait d'une âme la particulière amie de Jésus comme de supporter joyeusement des injures pour Jésus.

CHAPITRE NEUVIÈME

De la pitié ou charité de la Vierge Marie, la neuvième de ses vertus mentionnée dans l'Évangile, que vous devez avoir et en laquelle vous devez imiter la Vierge de trois manières.

La Vierge Marie fut toujours très ardente en amour, entièrement remplie de pitié et de miséricorde et, par le mouvement de sa charité, pour plaire à Dieu, elle a pensé, dit ou fait ce qui suit: elle nourrit son Fils de son propre lait; elle le déroba aux poursuites d'Hérode, en le transportant en Égypte; elle eut de la sollicitude pour son prochain, en demandant du vin à Cana en Galilée et, quatrièmement, elle instruisit les serviteurs d'une salutaire doctrine, par les avis et les lumières qu'elle leur donna.

À l'exemple et à l'imitation de la Vierge, les âmes consacrées à Dieu, pour plaire au Christ, doivent nourrir Jésus de leur lait, c'est-à-dire de leurs saintes affections, n'ayant d'autre amour que Lui, et ne cherchant de familiarité avec personne sinon Jésus. En outre, qu'elles le portent en Égypte dans leurs

tentations, en pensant à la mort, qui est signifiée par l'Égypte. Qu'elles accomplissent les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles, signifiées par le vin que la Vierge demanda, et par l'enseignement qu'elle donna. Car les personnes de cet Ordre étant, de fait aussi bien que de nom, les spéciales et particulières imitatrices de la Vierge Marie, elles doivent, avec la Vierge très pleine de miséricorde, être, elles aussi, pleines de miséricorde. Que cette Religion l'emporte sur les autres en humilité, en charité, et en pureté parce que ces trois vertus ont été, entre toutes, particulièrement chères à la Vierge glorieuse.

Pour posséder plus parfaitement cette vertu, elles considéreront qu'un monastère où les personnes ne s'aiment point est le monastère du démon, que le Christ n'y habite pas, car il a établi son tabernacle dans la paix, et que, sans l'amour, tout ce qu'elles font, elles le perdent.

Qu'elles fassent donc tous les jours le «sermon de la paix», selon la première dévotion de la Vierge; c'est-à-dire, qu'elles établissent toujours la paix entre elles, réconciliant celles qui seraient en contestation, les

excusant toutes, et se faisant toujours les avocates de la paix. Qu'elles pardonnent toujours aux autres leurs offenses, si elles veulent que Dieu leur pardonne les leurs. Qu'elles ne voient même pas les fautes d'autrui, mais gardent toujours leurs propres péchés devant les yeux ; car telle est la condition de la vraie charité et humilité.

Que le Supérieur soit en souci et ne donne pas de repos à ses yeux qu'il n'ait, par la réconciliation des personnes entre elles, apaisé les discordes, éteint les dissentiments, mis fin aux discours nuisibles à la réputation ou contraires à la charité; car la langue médisante a perdu beaucoup d'âmes. Envers les malades, que l'on exerce une plus large charité et miséricorde, en sorte que les personnes bien portantes traitent et servent les malades comme elles voudraient raisonnablement être traitées et servies, si elles-mêmes étaient malades. Elles doivent pourtant considérer que les vertus sont sœurs, et ne doivent surtout pas bannir de leur monastère « sœur charité ».

CHAPITRE DIXIÈME

De la douleur ou compassion, dixième vertu de la Vierge mentionnée dans l'Évangile, que vous devez avoir et en laquelle vous devez imiter la Vierge de trois manières.

La Vierge Marie fut toujours très affligée et très remplie de compassion pour la mort de son Fils. Et, pour plaire à Dieu, par le mouvement de sa compassion pour son Fils, elle pensa, dit ou fit ce qui suit: elle repassa souvent dans son esprit les paroles de Siméon: «Vous-même, un glaive transpercera votre âme.» Elle se tint près de la croix de son Fils mourant; elle considéra souvent les plaies de son Fils et, quatrièmement, elle fut assidue à visiter les lieux de sa Passion.

à l'exemple et à l'imitation de la Vierge, pour plaire au Christ, les âmes consacrées à Dieu doivent porter constamment dans leur cœur le bouquet de myrrhe. C'est que cette vertu de la croix est la dixième, la dernière et finale; en elle consiste la perfection de nos âmes, tant qu'elles vivent en cette vallée de misère.

Pour posséder plus parfaitement cette grâce de la croix et cette vertu de compassion pour

Jésus crucifié et pour la Vierge Marie, elles considéreront que cette grâce de la croix ne se rencontre point en la terre de ceux qui vivent dans les délices. Aussi l'âme qui désire parvenir jusqu'à cette grâce de la croix, doit considérer qu'il est nécessaire qu'elle vive dans l'abstinence et la sobriété. Qu'elle mortifie son corps et le couvre d'un vêtement vil et rude, afin de n'avoir de consolation qu'en son seul Époux, et que, jusque dans ses habits, reluise sa mort.

Pour cela, quant à l'abstinence, les personnes appartenant à cet Ordre doivent jeûner tous les vendredis et samedis leur vie durant, en plus des vigiles ordinaires, des jours de jeûne et du Carême, car, ces deux jours-là, la Vierge elle-même a été en deuil et en très grande affliction. Si, en plus, quelques personnes, avec une permission préalable, voulaient jeûner durant l'Avent, qu'elles soient bénies par le Seigneur Jésus et par la Vierge Marie.

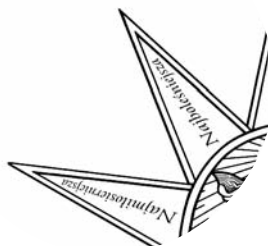
Quant à l'habit, voici ce qu'on observera: que les personnes soient habillées en la manière et en la forme où le furent le Christ, leur Époux, et la Vierge, sa Mère, de sorte que les âmes consacrées à Dieu soient conformes au Christ, leur Époux, et à sa Mère en leurs actes et en leur habillement et que tant la Mère que le Fils

reluisent dans leurs vêtements et leurs habits. Elles auront un habit blanc, sous lequel sera porté le Scapulaire de l'Immaculée Conception, c'est-à-dire une image de la Mère de Dieu sur un tissu de couleur bleu, fixée à des cordons rouges. De plus, elles porteront (de manière visible, accroché à la ceinture) un Dizain, composé de dix grains noirs. Ceux-ci symbolisent les dix *Ave Maria*, en souvenir des dix Vertus de la Vierge Marie.

Mais, parce que le Christ cherche des âmes qui le servent et servent sa Mère avec joie et dans la paix et en sécurité de conscience, dégagées de tout scrupule et de tout nuage d'inquiétude et de crainte, que les personnes faisant profession sous cette Règle selon la formule précédente sachent qu'elles ne sont obligées sous peine de péché mortel qu'à trois vœux seulement.

Si elles ont fait des vœux simples en promettant de persévérer, elles sont tenues d'observer cette promesse. En ce qui concerne les autres œuvres de la Vierge Marie, elles ne sont tenues de les observer que sous peine de sanction ou de discipline.

Et maintenant, après que nous ayons établi toutes les manières évangéliques en lesquelles la Vierge Marie peut être mise en lumière et imitée, nous achevons la Règle par la persévérance. Car c'est aussi la dernière parole que nous lisons dans la sainte Écriture au sujet de la Vierge: «Tous, ils persévéraient dans la prière avec Marie, Mère de Jésus.» Que les personnes consacrées à Dieu dans cet Ordre persévèrent donc dans l'observance de leur Règle, car celles qui auront persévéré jusqu'à la fin, celles-là seront sauvées.



LE CHAPELET

DES DIX VERTUS ÉVANGÉLIQUES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE

Cette prière s'inspire de la "Règle des Dix Vertus évangéliques de la Très-Sainte Vierge Marie". Cette Règle fut donnée, par l'Église, à l'ordre des Pères Mariens lors de son approbation en 1699. Le bienheureux père Fondateur fut le premier Marien à prononcer ses vœux solennels sur cette Règle, le 6 juin 1701, à Varsovie.

Faire le signe de la croix et réciter un *Pater Noster* et dix *Ave...*, en ajoutant chaque fois après les paroles "Sainte Marie, Mère de Dieu" une des vertus suivantes :

1. **Vierge pure,**
2. **Vierge prudente,**
3. **Vierge très humble,**
4. **Vierge ferme dans la foi,**
5. **Vierge joyeuse dans la louange,**
6. **Vierge obéissante,**
7. **Vierge pauvre,**
8. **Vierge patiente,**
9. **Vierge charitable,**
10. **Vierge compatissante,**

V. Gloire au Père, et au Fils, et au Saint Esprit;

R. Au Dieu qui est, qui était et qui vient, pour les siècles des siècles. Amen.

V. Dès votre Conception, ô Vierge Marie, vous êtes Immaculée.

R. Priez pour nous le Père, vous qui avez mis au monde Son Fils, Jésus.

Prions : Ô Père, Toi qui as préparé la Vierge Marie à devenir une Mère digne de ton Fils et qui lui a permis de prendre part à l'avance au Salut que le Christ a apporté par sa mort, Toi qui l'as préservée du péché depuis le moment de sa conception : aide-nous, grâce à ses prières, de vivre sans péché en Ta présence. Nous T'en prions, au nom de Jésus, le Christ, Notre Seigneur.

R. Amen.

V. Que la Conception Immaculée de la Vierge Marie,

R. Sois notre Force et notre Protection.



Chapel at the convent of the Annunciades in Bourges containing an empty sargophagus of St. Joan of France.



*Noces mystiques de Sainte Jeanne de Valois
(par un peintre de l'école de Rubens).*